Réunion des Directeurs Techniques des clubs associatifs de la FFESSM de la Haute-Vienne.

Lundi 06/09/21 de 20h à 21h30 à la maison des sports de Limoges avec Pass Sanitaire obligatoire.

Invitation de Roland Rambis, CSA d’aixe-sur-Vienne et Président de la Commission Technique du CODEP 87 à :

David Alouis CSA, Michel Farge LPSM, Laurent Labarde CAPO, Bruno Monteil Aigabluia Plongée, Franck Pauzet P2EL, Franck Morange  SUAPS, Michel Trocque ABC Plongée, Pascal Stutz Abysses Club, Thierry Bertolotti CSL, Eric Valade ASPTT, Philippe Dulou LPSM, Sylvain Chatel LPSM, Nadia Migout, Abysses Club et secrétaire CODEP 87.

Ordre du jour :

Stage initial Initiateur

Examen Initiateur

Cours théoriques GP-N4

Module Complémentaire MPC Handi Sub

Recyclage TIV

Questions diverses

11 Personnes présentes : Roland Rambis, Nadia Migout, Jean-Pierre Bel ASORTF, Jean Christophe Gaignet ASPTT, David Alouis, Michel Farge, Laurent Labarde, Franck Pauzet, Michel Trocque, Thierry Bertolotti, Eric Valade. Aurélien Lazeiras, Président du CODEP 87 s’excuse et se fait représenté par Nadia.

Stage initial initiateur :

La crise sanitaire et les périodes de confinement ont impacté la progression des stagiaires qui avaient fait un stage initial les 18 et 19/01/2020 à cause de la fermeture des bassins. Le report d’un an pour la préparation à l’examen peut être demandé à la CTR individuellement sachant que trois ans sont octroyés normalement. Les moniteurs référents de cette formation seront Roland Rambis et Eric Valade. Les autres moniteurs seront sollicités pour participer aux cours qui suivront le stage initial prévu les 16 et 17/10/2021. Ces dates seront transmises à la CTR par Roland pour validation 30 jours avant et proposées en CODIR CODEP 87 le 13/09/21. Une formation TSI sera mise en place en même temps que le stage initial pour les MF1 ayant un an de diplôme.

L’examen Initiateur :

Il sera début juin 2022, la session sera surement conséquente du fait du report de l’examen de 2020. Des créneaux entrainement à l’épreuve du mannequin dans le bassin multifonction seront à demander en CODIR dans l’objectif de permettre aux stagiaires de progresser vers la profondeur de 5 mètres. Des échanges ont lieu autour du tarif de cette formation, certains la trouvant trop chère (formation délivrée par des bénévoles à d’autres bénévoles sans location de salle et bassin), auxquels la secrétaire répond que ce choix de tarif prend en compte les tarifs pratiqués dans d’autres CODEP et qu’il permet la distribution d’aide pour les N4 et les Moniteurs ainsi que les frais inhérents à la commission technique (repas, trajets, matériel et fourniture).

Cours théoriques GP-N4 :

David Alouis et Thierry Bertolotti, référents N4, vont proposer en alternant visio et présentiel des cours théoriques puis en fonction du nombre de candidats (6 minimum) programmer un examen théorique décentralisé en fonction de la date fixée par la CTR. Les MF2 souhaitent faire participer les stagiaires MF1 qui pourront préparer les sujets avec eux.

Module complémentaire MPC :

Suite à la formation EH1 du 12 et 13/06/2021, plusieurs stagiaires ont émis le souhait de compléter la formation avec le module Mental/Psy/Cognitif dans le but de former des personnes en situation de handicap à la plongée. Une journée sera programmée fin 2021.

TIV :

Le listing des Techniciens d’inspection Visuelle à recycler compte plus de 60 personnes mais en réalité nous tablons sur une trentaine à la vue de la perte de licenciés. Les stages de recyclage sont prévus aux dates du 20/11/20 et du 04/12/2021 avec des sessions de 7 h composées de 15 personnes environ.

Une formation de formateur TIV va être budgétée au prochain CODIR. La formation a lieu à Artigues du 02 au 04/10/2021 et coute 190 €. Un licencié du CSA d’Aixe-sur-Vienne s’est d’ores et déjà porté volontaire, pour laquelle il reste une place afin d’étoffer l’équipe.

Questions diverses :

RIFAP :

Les dernières séances de RIFAP datent du 09 et 10/03/2020, puis la crise sanitaire nous a empêché de pratiquer tant en piscine qu’en salle. De nombreux licenciés N3 attendent cette formation pour obtenir leur brevet d’autonomie. Des séances théoriques seront proposées en janvier 2022 par les ANTEOR puis les séances pratiques pourront avoir lieu en piscine avec les encadrants E3.

Stage initial MF1 :

Stage de 5 jours à Hendaye du 10au 14/11/2021, un candidat pour le moment : Frédéric Azam. D’autres modalités peuvent se présenter comme deux fois trois jours à Angoulème ou en SCA. Une autre filière d’accès à la formation MF1 : E2 et P5 depuis 3 ans plus UC 10 et Module 20/40 (7 heures de théorie).

Stage initial MF2 :

Stage de 5 jours à la BFH du 27/10 au 01/11/2021, un candidat pour le moment : David Alouis.

Secrétariat effectué par Nadia Migout le 07/09/2021